

Extrait du registre des délibérations		
Délibération – Comité syndical du 24 juin 2025		
CONSEILLERS SYNDICAUX : EN EXERCICE : 21 PRESENTS : 15 VOTANTS : 17 QUORUM ADMIN GAL : 11	PRESENTS : UMBERTO DIMASTROMATTEO, NATHALIE MONVIGNIER-MONNET, BERENICE LACOMBE-SPADOTTO, RAPHAEL THEVENON, PATRICE CHIROUZE, FREDERIC REY, CHRISTIAN EXCOFFON, CHRISTIAN FRISON-ROCHE, DANIEL DUPRE, RAYMOND COMBAZ, JEAN-MICHEL DEROBERT, PIERRE BESSY, FRANCK PACCARD, PHILIPPE ROISINE, PHILIPPE PRUD'HOMME. EXCUSES : FRANÇOISE VIGUET-CARRIN, GHISLAINE JOLY, SEBASTIEN VIOLI, CATHERINE PICQUE, FRANÇOIS RIEU, CLAUDE REVIL-BAUDARD, MIKE ROUSSEAU, CHRISTOPHE BOUGAULT GROSSET-GRANGE, PIERRETTE MORAND, LAURENT SOCQUET, PIERRETTE MORAND, JEAN-PIERRE CHATELLARD, SEBASTIEN SCHERMA ET MICHEL LUCIANI POUVOIRS : FRANÇOIS RIEU AYANT DONNE POUVOIR A BERENICE LACOMBE-SPADOTTO CHRISTOPHE BOUGAULT GROSSET-GRANGE AYANT DONNE POUVOIR A JEAN-MICHEL DEROBERT ABSENTS : FREDERIQUE DUC	VOTES : POUR : 17 CONTRE : 0 ABSENCES : 0
DATE DE LA CONVOCATION : 17/06/25		

Secrétaire de séance : Bérénice LACOMBE-SPADOTTO
Rapporteur : Raymond COMBAZ
Délibération n°25-30

Objet : Finances - approbation du budget supplémentaire 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1612-4 et l'article L2311-5 ;

Vu la délibération 24-41 du Comité Syndical du SMBVA, du 3 décembre 2024 approuvant le budget primitif de l'exercice 2025 ;

Vu la délibération 25-29 du Comité Syndical du SMBVA, du 24 juin 2025 approuvant le compte administratif 2024 et procédant à l'affectation des résultats de l'exercice 2024 ;

Considérant qu'il s'avère nécessaire d'adopter le budget supplémentaire 2025 afin d'opérer la reprise de l'affectation des résultats 2024, d'intégrer les restes à réaliser et de procéder à des ajustements de crédits budgétaires,

